

# Diplôme de Comptabilité et de Gestion

(en alternance ou en formation continue)

RNCP35526



## Le DCG, c'est quoi ?

Le titulaire du **DCG** est formé pour **acquérir les connaissances** fondamentales liées aux métiers de la comptabilité, de l'expertise comptable, du contrôle de gestion et de la finance d'entreprise.

## Quel programme ?

**Durée** : 1100 heures de formation réparties sur 2 ans.

### Matières juridiques

- E2 : Droit des Sociétés
- E3 : Droit Social
- E4 : Droit Fiscal
- E10 : Comptabilité approfondie

### Matières économiques

- E6 : Financement d'entreprises
- E7 : Management
- E11 : Contrôle de gestion
- E13 : Relations Professionnelles



**Validation** : tout au long du cursus, le candidat sera évalué lors de plusieurs sessions d'examens blancs (orales et écrites) et de visites en entreprise du formateur référent si le candidat est en alternance.

À l'issue de chaque année de formation, le candidat participera à l'examen national des épreuves étudiées pendant l'année, pour l'obtention (à la 2ème année) du diplôme d'État Niveau VI (Bac +3)

**Alternance** : Durant les 2 ans, l'alternant effectue sa formation en **contrat de professionnalisation** ou en **contrat d'apprentissage**. Le rythme moyen d'alternance est de 2 jours en centre de formation et 3 jours en entreprise. L'alternant a un statut de **salarié** et est rémunéré entre **24% et 100 % du SMIC** selon son âge, son contrat et son diplôme (sauf accord de branche plus favorable au salarié). La formation est **prise en charge** par l'entreprise ou son OPCO. Elle est donc **gratuite** pour l'alternant.

**Formation continue** : Disposant du statut de **stagiaire de la formation professionnelle**, le candidat au DCG en formation continue suit tout ou partie des UE selon ses besoins ou dispenses. Le formation est à la charge du candidat<sup>1</sup>, mais il peut être possible de la faire prendre en charge par divers organismes (Pôle Emploi, OPCO, ...)<sup>2</sup>

<sup>1</sup> un devis est établi au cas par cas selon le nombre d'UE. L'année de formation a un coût de 2200 € TTC

<sup>2</sup> selon votre statut professionnel : en poste, en recherche d'emploi, ...

## Quels débouchés ?

### Poursuite d'études

**DSCG** (Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion), **DEC** (Diplôme de l'Expertise Comptable), Master **CCA** (Comptabilité Contrôle Audit)

### Insertions professionnelles

Collaborateur en cabinet d'expertise ou de commissariat aux comptes, comptable ou chef comptable dans les services financiers d'entreprises, métiers de la banque ou de l'assurance, ...

Le D.C.G. est un diplôme de **niveau licence** (ex-DECF) qui s'inscrit dans le **cursus européen L.M.D.** (Licence Master Doctorat). Le programme d'études est organisé en **épreuves indépendantes capitalisables** sans limite de temps. Chacune est dotée d'un **ECTS** (European Credits Transfer System) permettant aux étudiants de poursuivre leurs études dans une **université européenne**.



## Quel profil ?

Le candidat doit être titulaire du **BTS CG**, du **DUT** option GEA ou de tout autre diplôme **dispensant le candidat des épreuves 1, 5, 8, 9 et 12**.<sup>3</sup>

<sup>3</sup> Possibilité de VAP pour les salariés ou les demandeurs d'emploi

L'admission du candidat se fera après **étude du dossier**<sup>4</sup> complet et **entretien individuel**. Les candidatures peuvent être déposées dès le mois de mars et au plus tard le 15 septembre. Le candidat devra recevoir un avis favorable de la **commission d'admission**.

<sup>4</sup> Dossier en téléchargement sur le site internet

## NOS ATOUTS

- **Accessible aux PSH** (Personnes en Situation de Handicap - nous contacter)
- Une formation **certifiante** adaptée aux exigences du marché de l'emploi dans la filière gestion et comptabilité
- Des classes à **effectifs réduits** facilitant l'apprentissage et le **suivi personnalisé** des alternants
- Des **ordinateurs portables** disponibles pour les étudiants dans chaque salle du centre de formation
- Une équipe d'intervenants composée de **professeurs certifiés et professionnels** de la filière gestion et comptabilité
- Un **suivi régulier** de la part des formateurs en **collaboration** avec le tuteur de l'entreprise
- La possibilité de valider la **CERTIFICATION VOLTAIRE** et le **TOEIC**

